

de chaque faculté par ordre de nomination, les Professeurs de Montréal à leur tour devront faire partie de ce Conseil.

5^e. Les Professeurs de chaque faculté à Montréal formeront, comme ceux de Laval, un Conseil permanent pour tout ce qui regarde non seulement la branche de Montréal, mais la faculté en général.

6^e. Il y aura à Montréal un Vice-Recteur résident, nommé par le Conseil Universitaire et approuvé par l'Evêque de Montréal, lequel Vice-Recteur suppléera le Recteur dans l'admission ou l'expulsion des étudiants. Cette surveillance est relative seulement à l'observation des règlements universitaires, attendu que, pour la conduite morale et religieuse, l'Evêque de Montréal y pourvoira entièrement.

7^e. Les Professeurs de Montréal seront nommés, comme ceux de Laval, par le Conseil Universitaire, la branche de Montréal ayant été préalablement consultée.

8^e. Les émoluments pour chacun des Professeurs seront à Montréal égaux à ceux de Laval.

9^e. Egalement la somme que les étudiants doivent payer pour les cours sera la même à Montréal qu'à Laval.

10^e. Les diplômes seront donnés par Laval, et à cette Université seront payés les droits y annexés.

Enfin on devra, dans la lettre, recommander à tous les Evêques de faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges s'affilient à l'Université Laval, puisque de cette manière les études seront mieux co-ordonnées, et les jeunes gens seront préparés pour les cours universitaires.

Quant à l'autre doute, savoir si et quelle mesure ultérieure on doit prendre relativement aux professeurs non catholiques de l'Université Laval, les Eminentissimes et Révérendissimes SS. Cardinaux ont répondu : "Attentis noviter deductis, dilata et si opus fuerit suo loco et tempore providebitur."

Cette résolution fut, dans l'audience du 13 février, présentée au S. Père, qui a daigné l'approuver dans toutes ses parties.

Et maintenant je prie le Seigneur qu'il vous accorde longue vie et bonheur.

Rome, de la Propagande, le 9 mars 1876.

De V. S.

Le très-affectionné serviteur,

ALEX. CARD. FRANCHI, Pref.

J. B. Ansozzi, Pro. Secrét.

L'Illustrissime et Révérendissime Seigneur
Monseigneur l'Archevêque de Québec.

PÉDAGOGIE

L'art de la lecture

Sous ce titre M. Legouvé a fait à l'Ecole normale deux conférences qui ont ensuite été lues par lui d'abord à l'Académie, puis au Collège de France, puis à la Sorbonne. Nous sommes heureux de pouvoir les publier aujourd'hui sous leur forme définitive.

A MM. les élèves de l'Ecole normale supérieure.

C'est pour vous que cette étude a été faite ; permettez que je vous la dédie et même que je vous la confie. Elèves aujourd'hui, vous serez professeurs demain ; demain vous serez remis et passeront successivement entre vos mains plusieurs générations d'enfants et de jeunes gens. Une idée acceptée par vous pénétrera forcément dans plusieurs milliers d'esprits. Aidez-moi donc à propager ce que vous m'avez aidé à produire, et qu'à la joie très vive de vous avoir eus pour auditeurs, s'ajoute pour moi le plaisir plus grand encore de vous nommer mes collaborateurs.

Avril 1877.

E. LEGOUVÉ.

I

Rien n'est petit dans la grande affaire de l'éducation, et la question que nous allons traiter est importante, quoique secondaire, par cela seul qu'il s'agit d'un progrès à réaliser dans l'enseignement. En Amérique, la lecture à haute voix compte comme un des éléments de l'instruction publique, elle est une des bases de l'enseignement primaire. En France, elle n'a pas même la valeur d'un art d'agrément ; on la regarde comme une curiosité, comme un luxe, parfois même comme une prétention. Je voudrais combattre ce préjugé, et contribuer, pour ma faible part, à faire entrer, dans nos mœurs et dans le cadre de nos études, l'art de la lecture. Mais d'abord, la lecture est-elle un art ? Beaucoup en doutent ; quelques-uns le nient. Quant à moi, trente ans d'étude, des expériences répétées m'ont convaincu que c'est un art aussi difficile que réel, aussi utile que difficile ; j'espère le montrer didactiquement, mais je voudrais, tout en étant didactique, ne pas être ennuyeux. Qu'il me soit donc permis de choisir mon chemin pour arriver à cette démonstration ; selon moi, les idées abstraites gagnent beaucoup à être présentées sous une forme vivante, et je vous convaincrai plus facilement en disant d'abord de quelle façon ma conviction s'est formée ; c'est l'histoire d'un écolier qui raconte comment il fait ses classes.

J'ai toujours aimé passionnément la lecture à haute voix ; c'était chez moi affaire d'hérédité ; on citait mon père parmi les plus célèbres lecteurs de son temps, je pourrais dire parmi les plus habiles professeurs. Le jour des débuts de Mlle Duchesnois, on lut sur l'affiche : Mlle Duchesnois, élève de M. Legouvé. Ce petit fait ne prouve-t-il pas que la diction et le théâtre étaient alors, sinon plus en honneur, du moins plus en estime qu'aujourd'hui ? Un membre de l'Académie française n'oserait plus aujourd'hui associer son nom à celui d'une actrice sur un programme de spectacle ; pour moi, vous le comprenez, nourri de ces traditions, j'avais dans le sang cet amour pour la diction, qui a été une de mes plus vives joies, et cette sympathie pour les artistes qu'on m'a reprochée quelquefois comme un travers ; je ne compte pas m'en guérir. Tout jeune homme, encore écolier, j'avais organisé dans ma famille une petite troupe d'acteurs et d'actrices de mon âge, et nos jours de congé se passaient à réciter devant nos parents des actes entiers de Racine, de Corneille et de Molière. Tous les rôles m'étaient bons ; je jouais tous les emplois : les rois, les amoureux, les valets, les pères nobles, le vieillard Horace, Alceste, Clitandre, Auguste, rien n'effrayait mes dix-huit ans ; je ne suis même pas bien sûr de n'avoir pas, à l'imitation de l'antiquité, représenté cà et là quelque princesse tragique ; elle parlait en vers, je ne lui en demandais pas davantage. Certes, tout cela, jeu et diction, était bien fruste, bien inégal, bien orageux, bien déclamatoire ; ma voix à peine formée s'enrouait facilement ; mais il y avait dans ce bouillonnement un fond de sincérité et d'émotion convaincue, qui m'entretenait le cœur dans la saine fièvre de l'admiration.

Sorti du collège, un heureux hasard me mit en rapport avec un habile professeur de diction.

Je devais lire au Conservatoire, dans une séance de la Société philotechnique, une de mes premières pièces de vers : les Deux Mères. Je la récitai d'abord à mon tuteur, M. Bouilly, qui me dit : " Mon garçon, tu ne vends pas ta marchandise ce qu'elle vaut, va trouver mon confrère, M. Fevère, et demande-lui des leçons." Ces leçons m'ouvrirent les yeux ; elles m'apprirent ce dont je ne me doutais pas, que la diction avait sa grammaire et son orthographe, et M. Fevère y joignit un conseil qui me fut fort utile. La salle du Conservatoire, me dit-il, ressemble à un excellent Stradivarius ; pas de violon qui résonne